

Jeudi 20 mai: Daniel Garrigue dénonce le maintien du bouclier fiscal.

Mme la présidente. La parole est à M. Daniel Garrigue.

M. Jean-Pierre Dufau. Enfin, quelqu'un de sérieux !

M. Jean Mallot. On peut l'applaudir par avance !

M. Daniel Garrigue. En 2007, nous avons voté l'instauration d'un premier bouclier fiscal qui n'avait pas pour objectif de traiter le problème de l'ISF. Il s'inscrivait dans une logique de baisse des prélèvements obligatoires. Il était alors plafonné à 60 % et ne portait pas sur les cotisations sociales.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Absolument !

M. Daniel Garrigue. À l'époque, un débat avait d'ailleurs eu lieu au sein de la majorité car nous étions un certain nombre à accepter avec réticence ce dispositif.

M. Jean-Pierre Dufau. Déjà !

M. Daniel Garrigue. Au lendemain des élections présidentielles et législatives, nous avons voté le dispositif TEPA, qui est allé beaucoup plus loin. Il était fondé sur le sentiment qu'on s'engageait dans une période de croissance et de rétablissement des comptes. Reconnaissons-le, le scénario n'a pas du tout été celui-là ! La crise est survenue, au contraire. La France n'en est pas à l'origine mais elle la subit.

M. Jean-Pierre Dufau. C'était probablement la faute aux socialistes...

M. Daniel Garrigue. Or, dans une situation de crise, il faut renforcer la solidarité.

M. Jean Mallot. Très bien !

M. Daniel Garrigue. Dès lors qu'on demande davantage d'efforts aux Français, il faut renforcer en effet la justice fiscale et la justice sociale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) C'est l'esprit de la V^e République !

M. Jean Mallot. Voilà un vrai gaulliste !

M. Daniel Garrigue. Depuis un certain nombre d'années, nous avons assisté au creusement continu de l'écart des revenus. En période de crise, la solution n'est évidemment pas de conforter cet écart : il faut au contraire s'attacher à le réduire, ce qui revient à mettre en cause le maintien du bouclier fiscal.

Nous avons également assisté à l'aggravation des déficits des comptes sociaux et des comptes publics. Nous sommes à 30 milliards de déficit par an pour les premiers. Il en résulte que le mécanisme concernant l'ACOSS et la Caisse d'amortissement de la dette sociale est totalement grippé. S'agissant des comptes publics, nous sommes confrontés à une situation de dégradation – déficit, endettement – sans précédent. Or, à partir d'un certain point, nous ne pourrions rétablir les choses qu'en faisant appel à des prélèvements nouveaux. C'est ce qu'a expliqué, en commission des finances, Marie-Anne Montchamp à propos de la protection sociale.

M. Jean Mallot. Eh oui !

M. Daniel Garrigue. Mais nous sommes confrontés à un blocage. Chaque fois, en effet, qu'on envisage de poser le problème de l'augmentation des prélèvements, on se heurte à une réalité juridique. Il faut avoir un vrai débat sur le bouclier fiscal. Or cela semble impossible. Ce dispositif constitue pourtant un élément de blocage dans le rétablissement des comptes sociaux et des comptes publics. Voilà une raison supplémentaire de le remettre en cause ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Il faut en finir avec cette facilité qui consiste à fixer des règles incontournables : bouclier fiscal,

règle d'or des budgets publics que certains ont voulu introduire dans la Constitution, il y a deux ans. Aujourd'hui, on nous annonce un système d'encadrement, sur cinq ans, de l'évolution de la dette publique. En matière économique et financière, c'est l'imprévisible qui prévaut.

Quand les circonstances sont favorables, on peut se permettre de donner un peu de souplesse ; quand elles deviennent difficiles, il faut renforcer la solidarité et la justice en matière fiscale et sociale.

M. Jean-Pierre Dufau. Écoutez-le : c'est le bon sens !

M. Daniel Garrigue. Il faut sortir de ces facilités.

M. Michel Vergnier. C'est plutôt un carcan !

M. Daniel Garrigue. Face à une situation comme celle que nous connaissons aujourd'hui, la solution n'est pas dans des recettes toutes faites, mais dans l'analyse des réalités, dans la cohérence de l'action, dans l'effort de coordination au niveau européen, dans la détermination et dans le courage politique. Et, pour cela, nous devons faire sauter ce type d'instruments ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean Mallot. Lui, au moins, il est applaudi de bon cœur ! (*Sourires.*)

M. Jean-Pierre Dufau. C'est un homme libre et honnête !

M. Patrick Roy. Le bouclier doit exploser !

M. Jean Mallot. Il faut le dynamiter !